

Décision

Générale

colonial

Décision n° 556 04/06/1948

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 juin 1948

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1948

Date du numéro
30 juin 1948

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois à solde entière pour en jouir en Ethiopie, est accordé à Hassan Roble, préposé des douanes.